TRAVAIL & EMPLOI · FICHE MESURE

Plan contre la fraude sociale et le travail dissimulé

Plan contre la fraude sociale et le travail dissimulé : combien ça rapporterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
1,5 Md€	**-12 Md€**	**+2,4 Md€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans · négatif = gain	soit +12 Md€ sur 5 ans · améliore le solde public

Vecteur juridique : Loi de financement de la Sécurité sociale + loi sur le croisement de données (avis CNIL).

Résumé

Créer un plan ambitieux et ciblé contre la fraude sociale, prioritairement le travail dissimulé et les cotisations éludées (le gros du sujet), par le croisement des données URSSAF, DGFiP, CAF et France Travail. Équité : chacun contribue et reçoit justement — sans faire des plus modestes des suspects.

Financement

Recettes / économies attendues : le recouvrement supplémentaire sur le travail dissimulé et les cotisations éludées est estimé à ~2 à 4 Md€/an en régime de croisière (part d'un gisement de 6-10 Md€/an). Estimation prudente retenue : **~+2,7 Md€/an, soit ~+13,5 Md€ sur 5 ans**.

Coût : ~300 M€/an (effectifs URSSAF/inspection, système d'information), soit ~1,5 Md€ sur 5 ans.

Solde net : **~+12 Md€ sur 5 ans**. Prudent : le gisement documenté est supérieur, mais le recouvrement effectif monte en charge progressivement.

Calendrier

- **An 1.** Loi votée (avis CNIL). Recrutement et redéploiement d'agents URSSAF et inspection du travail. Cadre du croisement de données.
- **An 2.** Mise en service du croisement de données et de l'IA de détection. Premières campagnes ciblées travail dissimulé.
- **An 3.** Guichet social unique déployé. Premier bilan recouvrement + non-recours.
- **An 4.** Évaluation indépendante (Cour des comptes / HCFiPS) du rendement et du respect des garde-fous.
- **An 5.** Rapport public : recettes recouvrées, indus évités, droits ouverts au titre du non-recours.

Indicateurs de succès

- Cotisations recouvrées sur le travail dissimulé : cible ~2,7 Md€/an.
- Taux de travail dissimulé estimé : objectif en baisse mesurable.
- Taux de non-recours sur les prestations ciblées : objectif en baisse (équité inverse).
- Part des contrôles ciblant les donneurs d'ordre et la fraude organisée (vs bénéficiaires modestes) : majoritaire.

Public cible

Financeurs indirects : entreprises et particuliers pratiquant le travail dissimulé ou l'éludage de cotisations. Bénéficiaires : la Sécurité sociale (recettes), les salariés régularisés (droits ouverts), les personnes en non-recours (accès aux droits), et les entreprises honnêtes (concurrence loyale).

Sources

- Cour des comptes — Rapports sur la fraude sociale et aux cotisations — https://www.ccomptes.fr — Estimation du travail dissimulé et des cotisations éludées.
- HCFiPS — Haut Conseil du financement de la protection sociale — https://www.securite-sociale.fr/hcfips — Chiffrage du manque à gagner sur les cotisations.
- Modèles nordiques d'identité numérique et guichet social unique — https://www.oecd.org — Références internationales de réduction de la fraude et du non-recours.

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/plan-national-anti-fraude-sociale/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.